juristudiant
forum des étudiants en droit

Est-ce un motif pour un refus de vente ?

Par **couquito**, le **05/05/2010** à **11:57**

Bonjour,

J'espère que mon message est placé au bon endroit

J'ai tenter de commander un article sur la plateforme 1tpe.com ma commande ne passait pas je les ai contacté, ils me souligne que comme je suis à l'étranger seul mon adresse IP est visible et non mon fournisseur d'accès à internet.

Donc ils ne veulent pas me vendre de produit .... Est-ce un motif légitime de refus de vente ?

Cordialement.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés